

ASSOCIATION ETUDIANTE SCIENCES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE COMMANDITES PROJETS ETUDIANTS

Nom du projet:

Date du projet:

Nombre d'étudiants touchés:

Montant demandé:

Brève description du projet:

Nom du responsable:

Organisme (si applicable):

Adresse courriel:

Tout document jugé pertinent doit être fourni: Budget, rapports antérieurs.



Les projets présentés doivent:

Avoir des retombées sur des étudiants membres de l'AESCA,

Être en lien avec les programmes d'études

Respecter les positions et valeurs de l'AESCA

En foi de quoi, je signe: _____

ASSOCIATION ETUDIANTE SCIENCES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE COMMANDITES

CRITERES D'ATTRIBUTION:

- Constituer un ajout aux activités régulières de l'AESCA, à l'école de Gestion ou du département de Sciences Comptables,
- Touche un grand nombre d'étudiants membre de l'AESCA.
- Est-ce un projet qui a des retombées, éducatives ou mobilisatrices, sur la communauté comptable et administrative pour un ou plusieurs groupes d'étudiants?
- Représenter, ou du moins respecter, les valeurs défendues par l'AESCA dans ses orientations et dans ses actions.
- Donner une visibilité à la population étudiante ou aux disciplines étudiées dans les programmes de Sciences Comptables et Administratives.

En foi de quoi, je signe: _____

ASSOCIATION ETUDIANTE SCIENCES COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE COMMANDITES

Objectifs

- Faciliter le financement de projets étudiants
- Permettre l'essor d'une vie étudiante active
- Permettre à l'ensemble des étudiants ou comités de programmes membres de l'AESCA de développer des projets mobilisant et novateurs
- Éviter la discrimination dans l'attribution de subvention à des projets étudiants
- Diversifier les projets étudiants

Flexibilité

L'AESCA se garde le droit de refuser des demandes de subventions ou encore de contourner certaines dispositions établies dans ce document dans certains cas exceptionnel.

Les bourses destinées à l'implication de l'AESCA ou les diverses bourses sous gestion directe de l'AESCA disposeront quant à elles d'un montant distinct. Aucun montant n'est attribué aux locations et aux activités à but lucratif.

Les exceptions

Dans le cas des activités organisées par les comités étant sous la gouverne de l'AESCA, les procédures peuvent varier.